
LE MAG NUMÉRO 515 - LE MAG DU 13 DÉC. 2022 - WWW.UNML.INFO

Au sommaire

• À la une !

[#AGUNML2022] Retour en images sur les temps forts

• Actualités

n°1 : Le rapport d'activité 2021 de l'UNML est en ligne

n°2 : [Communiqué] Création de l'ARML Antilles-Guyane le 05/12/2022 au Ministère des Outre-Mer

n°3 : [AEF] L'UIMM partenaire des Missions Locales pour orienter et former les jeunes vers les métiers pénuriques de la métallurgie

n°4 : [#AGUNML2022] Adoption des référentiels de labellisation des Missions Locales, des ARML et de l'UNML

n°5 : Comment faire pour que les jeunes soient des acteurs du réseau à tous les niveaux ? (Institut Bertrand Schwartz)

À la une !



[#AGUNML2022] Retour en images sur les temps forts

Représentation du réseau | lundi 12 décembre 2022

Retour sur les années 2021-2022, signature de la convention de partenariat entre l'UNML et l'UIMM, présentation du rapport d'activité 2021, élections, votes, démonstration de Théâtre-Forum, débats de l'Institut Bertrand Schwartz : retour sur les différents temps forts de l'Assemblée Générale de l'UNML qui a réuni plus de 200 participants, présidences et directions de Missions Locales, d'Associations régionales et autres structures adhérentes à l'UNML, le 7 décembre 2022, à Lille.

Photographie : Anouk Desury, photographe, <https://anoukdesury.com/>

L'Assemblée générale ordinaire

« Ce qui doit nous guider dans nos missions d'accompagnement, c'est l'égalité de chaque être humain. » **Martin David-Brochen**



Accueil des participants et ouverture de l'assemblée générale par **Didier Rumeau**, coprésident de l'AREFIE, **Sandrine Aboubadra-Pauly** déléguée générale de l'UNML, **Stéphane Valli**, président de l'UNML et **Martin David-Brochen**, président de la Mission Locale de Lille Avenirs.



Signature de la convention de partenariat entre l'UNML et l'UIMM : Stéphane VALLI, président de l'UNML et Hubert MONGON, délégué général de l'UIMM

"La rencontre entre les jeunes et les entreprises est un mouvement réciproque. A travers cette convention,

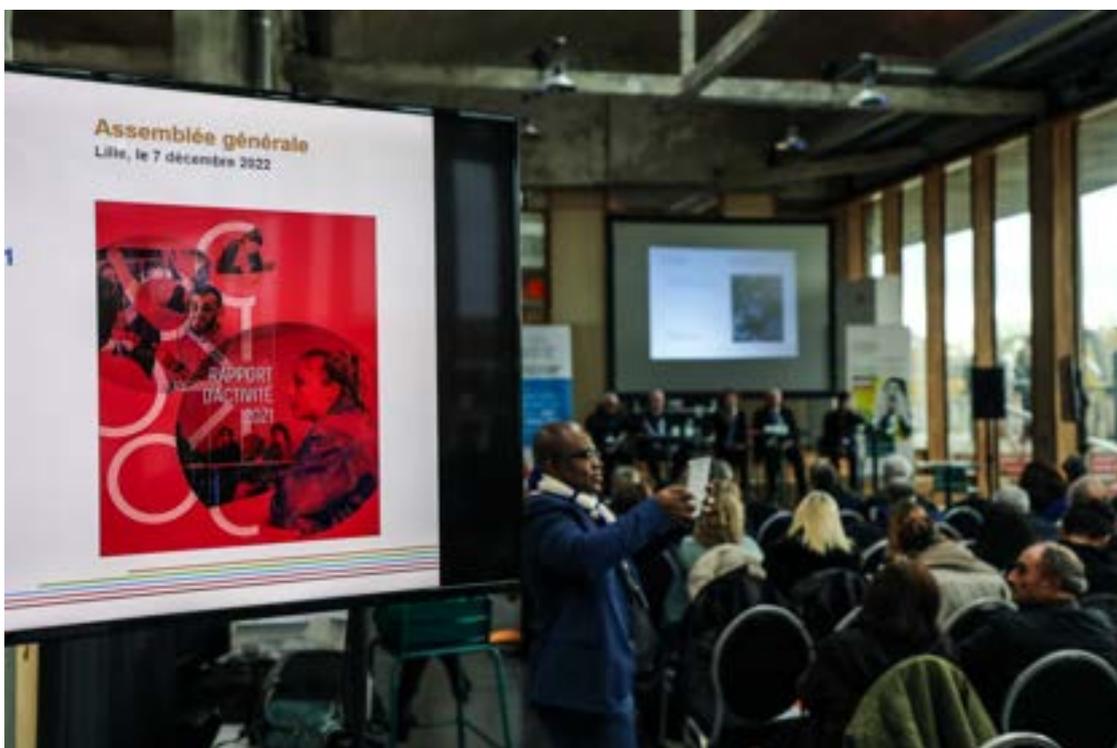
nous favorisons ce double mouvement." - Marc Godefroy



Retour sur 2021 et élections des membres du Conseil d'Administration 2022-2024

Présentation du rapport d'activité 2021 par **Sandrine Aboubadra-Pauly** et retour sur les actions de l'Union tout au long de cette année.

Lire le rapport d'activité 2021 : [ici](#)





[Lire la liste des membres du bureau 2022-2024](#)

[Lire la liste des membres du conseil d'administration 2022-2024](#)

Présentation et adoption des référentiels de labellisation des Missions Locales, des Associations régionales et Union nationale des Missions Locales

En savoir plus sur la démarche de labellisation des Missions Locales [Lire l'article](#)



Animée par **Christian Viet (MENSIA Conseil)**

Démonstration Théâtre-Forum





Pour débiter l'après-midi, les jeunes accompagnés par la Mission Locale Intercommunale de Rambouillet ont présenté une animation "Théâtre-Forum". ? Objectif : mettre en lumière les discriminations subies par la jeunesse. Toutes leurs actions sont à découvrir sur leur page Instagram [YesYouCan Rambouillet](#)

Les débats de l'Institut Bertrand Schwartz

Pour lire l'article dédié : [ici](#)





Comment faire pour que les jeunes soient acteurs de notre réseau à tous les niveaux ? Débat à l'occasion de la relance de l'Institut Bertrand Schwartz autour de 3 thèmes : - Pourquoi favoriser la parole des jeunes ?

- Sur quels sujets ?

- Par quels moyens ?

Les jeunes de la Mission Locale de Lille Avenir ont également présenté leur vision de la Mission Locale idéale.

Et pour revivre la journée sur Twitter #AGUNML2022 #MissionsLocales2022



Christine Le Nabour 
@ChrisLenabour



À #Lille pour l'assemblée générale de l'
@UNmissionlocale #AGUNML2022. Honorée d'avoir
été réélue Vice présidente pour la période 2022-2024



#MissionsLocales2022



Actualité n°1



Le rapport d'activité 2021 de l'UNML est en ligne

Représentation du réseau | lundi 12 décembre 2022

Retour sur les faits marquants du réseau, la participation du réseau aux politiques publiques de jeunesse, les chiffres clés,... Le rapport d'activité 2021 de l'UNML est à retrouver en ligne. Ce dernier a été présenté à l'Assemblée générale de l'UNML le 7 décembre 2022 par Sandrine Aboubadra-Pauly, déléguée générale de l'UNML.

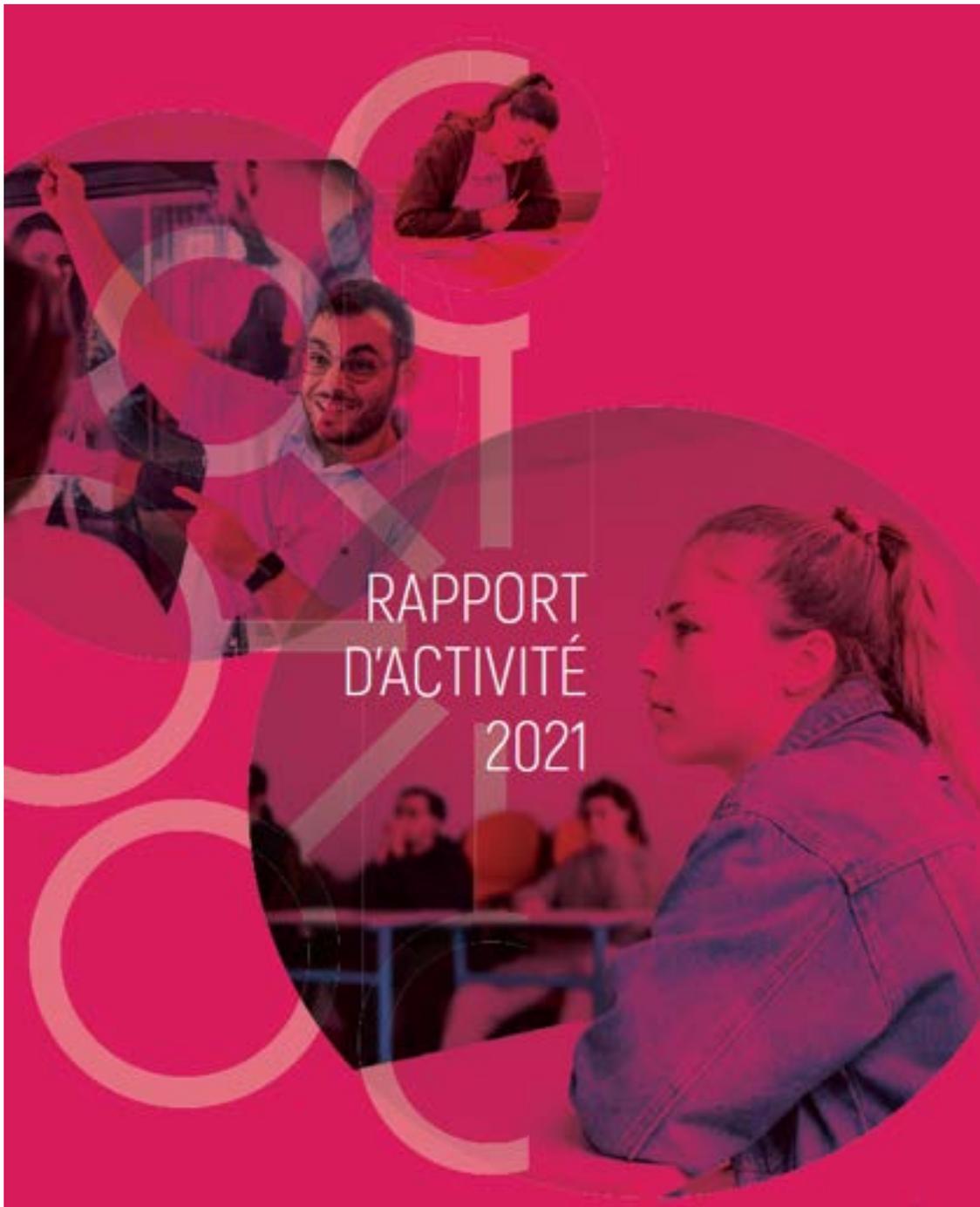
2021, une année pleine de défis pour les Missions Locales (Stéphane Valli, président de l'UNML)

" 40 ans après la publication du rapport de Bertrand Schwartz sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, notre réseau a su répondre aux nombreux défis auxquels il était confronté : la crise sanitaire, une montée en charge sans commune mesure de nos actions avec le plan 1jeune1solution et la contribution à la construction du Contrat d'Engagement jeune.

Malgré un contexte encore largement marqué par la crise sanitaire due au Covid-19, et grâce à l'engagement sans faille des élus, des jeunes et des équipes, les Missions Locales ont réussi à toujours plus et mieux répondre aux besoins et attentes des jeunes qu'elles accompagnent. Ce défi a été largement relevé avec des performances records, que ce soit en termes de premiers accueils, de PACEA et de Garantie Jeunes mais surtout d'accès à l'emploi, à la formation et ce qui deviendra ultérieurement les « actions structurantes » portées par nos partenaires dans les territoires.

Durant cette période, les associations régionales et l'Union nationale des Missions Locales, grâce à une collaboration étroite, ont assuré pleinement leurs missions d'animation du réseau afin de l'outiller et de l'accompagner dans ce nouveau contexte. Ensemble, nous sommes parvenus à jouer notre rôle de représentation du réseau en structurant la concertation interne, ce qui nous a permis de contribuer à la construction du Contrat d'Engagement jeune et de conforter notre place d'acteur incontournable de l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et l'autonomie."

[Télécharger le rapport d'activité 2021 de l'UNML, 16 pages, document pdf](#)





Sandrine Aboubadra-Pauly, déléguée générale de l'UNML présente le rapport d'activité 2021 lors de l'AG de l'UNML le 7 décembre

Actualité n°2



[Communiqué] Création de l'ARML Antilles-Guyane le 05/12/2022 au Ministère des Outre-Mer

Représentation du réseau | mardi 13 décembre 2022

Le 5 décembre 2022 à 14h s'est déroulée au Ministère des Outre-Mer à Paris l'assemblée générale constitutive de l'Association Régionale des Missions Locales (ARML) Antilles-Guyane. A cette occasion, les Missions Locales fondatrices, l'Union Nationale des Missions Locales (UNML) et l'ARML de La Réunion se sont réunies pour voter les statuts et soutenir la création de l'Association qui aura pour but d'assurer les missions essentielles d'accompagnement, d'animation, de représentation et de professionnalisation, en proximité, des Missions Locales d'Antilles-Guyane.

Une organisation suprarégionale

En effet, le réseau s'est développé sur l'ensemble des territoires ultramarins et il s'est manifesté le besoin

d'organiser à un échelon suprarégional pour constituer en interlocuteur collectif des pouvoirs publics et répondre à l'objectif de « construire ensemble une place pour tous les jeunes ».

Les associations fondatrices de l'ARML Antilles-Guyane sont, à ce jour, issues de la quasi-totalité des territoires des Antilles et de la Guyane :

- La Mission Locale de Guadeloupe
- MILSUD Martinique
- La Mission Locale Centre-Est Savanes Guyane
- La Mission Locale de Saint-Martin
- MILCEM Martinique

L'ensemble des Missions Locales d'Antilles-Guyane bénéficieront de l'offre de services de cette nouvelle association et pourront rejoindre ultérieurement cette dynamique nouvelle de coopération territoriale incarnée par l'ARML

Claudie VETRO (MILCEM Martinique) a été élue à l'unanimité Présidente de l'ARML Antilles-Guyane pour un mandat de 3 ans. Le bureau prend en compte la spécificité suprarégionale de l'organisation pour une bonne représentation de l'ensemble des territoires concernés. En plus de sa présidente, Madame VETRO, le bureau est complété par :

- **Jean BARDAIL** (ML Guadeloupe), Vice-Président
- **Jean-François BEAUNOL** (MILSUD Martinique), Vice-Président
- **Jean-Claude LABRADOR** (ML Centre-Est Savanes Guyane), Vice-Président
- **Clément-Raphael SANCHEZ OROZCO** (ML Saint-Martin), Secrétaire
- **Arnaud RENE-CORAIL** (MILSUD Martinique), Trésorier

Conformément aux statuts adoptés, la présidence de l'ARML Antilles-Guyane est tournante par région ou collectivité territoriale et sera renouvelée tous les 3 ans.

« Ce projet d'animation régionale Antilles-Guyane, né en 2018, aboutit ce 5 décembre 2022 au Ministère des Outre-Mer et nous pouvons en être fiers. Je voudrais remercier les Présidents, directeurs et techniciens de Missions Locales de Guadeloupe, Guyane, Martinique et Saint-Martin, mais aussi l'UNML, la commission ultramarine de l'UNML, et l'ARML de La Réunion pour leur soutien. »

Claudie VETRO, Présidente de l'ARML Antilles-Guyane

Lors de son Assemblée Générale du 7 janvier à Lille, l'UNML, en tant que représentant national du réseau des Missions Locales, s'est félicitée de la création de l'ARML Antilles-Guyane et de la dynamique collective des Missions Locales fondatrices. Le réseau des Missions Locales compte désormais 15 ARML.

La création de l'ARML Antilles-Guyane permettra une meilleure représentation des enjeux des Missions Locales d'Antilles et de Guyane tant au sein du réseau que vis-à-vis des institutions, pour toujours mieux répondre aux besoins et attentes des jeunes, des employeurs, des territoires et des pouvoirs publics locaux et nationaux.



Actualité n°3



[AEF] L'UIMM partenaire des Missions Locales pour orienter et former les jeunes vers les métiers pénuriques de la métallurgie

Représentation du réseau | jeudi 08 décembre 2022

Avec en toile de fond 115 000 à 120 000 recrutements annuels à pourvoir dans les années à venir dans la métallurgie, l'UIMM a signé, mercredi 7 décembre, une première convention triennale avec l'UNML axée sur l'orientation, la validation de projets professionnels, l'entrée en formation et dans l'emploi. L'objectif est de généraliser et de structurer à l'échelle nationale des partenariats qui peuvent exister localement, notamment pour favoriser l'accès à l'alternance des jeunes issus des QPV, tandis que la métallurgie s'est fixé l'objectif de 75 000 alternants en 2024 contre 61 000 en 2021.

Article de Cédric Morin, publié avec l'aimable autorisation d'AEF

L'UIMM veut notamment mettre l'accent sur les métiers de l'usinage, de la chaudronnerie, du réglage et de la maintenance qui sont particulièrement en recherche de main-d'oeuvre qualifiée.

L'UIMM et l'Union nationale des Missions Locales ont signé, mercredi 7 décembre 2022, une convention triennale pour déployer à l'échelle nationale des actions territoriales pouvant déjà être menées localement par les acteurs des deux réseaux.

Ce partenariat, qui prend effet à la signature de la convention, s'articule autour de trois axes principaux :

- l'orientation pour valoriser les métiers et formations de la métallurgie,
- la construction de parcours par la validation de projets professionnels dans la branche,
- l'entrée en formation et l'insertion dans l'emploi des jeunes bénéficiaires.

Il s'agit de la première convention conclue entre l'UIMM et l'UNML. Elle fait suite à celle signée par l'organisation patronale avec la fédération nationale des écoles de production le 26 octobre 2022, ou encore au renouvellement de son partenariat avec Pôle emploi. L'enjeu est majeur, dans un contexte dans lequel la branche prévoit de 115 000 à 120 000 recrutements annuels dans les années à venir.

"Il s'agit pour nous de faire face aux départs en retraite, de répondre à de nouveaux besoins liés au déploiement de nouvelles technologies et à la transformation de certains de nos métiers. Nous avons environ 35 000 postes non pourvus actuellement", précise à AEF info Hubert Mongon, le délégué général de l'UIMM, en annonçant qu'une convention analogue sera également reconduite avec l'Agefiph au début de l'année 2023.

Déployer des actions communes sur tous les territoires

Ce nouveau partenariat avec les Missions Locales a vocation à renforcer notamment les actions menées par la branche en ciblant dans ce cadre plus précisément les jeunes éloignés de l'emploi. Concrètement, il s'agit de généraliser les visites d'entreprise, les stages d'immersion ou de découverte des métiers ainsi que le recrutement par le biais de l'alternance. Autant d'initiatives qui sont déjà mises en œuvre dans certaines régions. Un annuaire sera élaboré avec un référent pour chacun des deux réseaux dans chaque territoire pour organiser les actions communes.

"Nous avons besoin du savoir-faire des Missions Locales auprès des jeunes, particulièrement ceux en situation de handicap, mais aussi ceux issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ces derniers subissent un taux de chômage trois fois supérieur à celui des autres jeunes de leur génération. Ces actions en faveur de l'égalité des chances feront le pont avec celles que nous impulsions pour développer le mentorat dans les grandes entreprises", poursuit Hubert Mongon.



Photo, de gauche à droite : Barbara Schumann et Marc Godefroy, membres du bureau de l'UNML, en charge de la Commission associative "Entreprises et territoires ; Hubert Mongon, délégué général de l'UNML et Stéphane Valli, président de l'UNML.

« La découverte des métiers et l'accès des jeunes à l'emploi durable, à travers la formation notamment, font partie du champ d'actions des Missions Locales auprès des jeunes qu'elles accompagnent. Ce partenariat ambitieux permettra de structurer nos relations avec les entreprises industrielles, au niveau national, régional et local, et permettre ainsi à de nombreux jeunes de réaliser de beaux parcours professionnels. » a déclaré Stéphane Valli.

75 000 alternants en 2024

Dans son volet Orientation, le partenariat mettra notamment l'accent sur les métiers pénuriques de l'usinage, de la chaudronnerie, du réglage et de la maintenance, avec pour objectif de favoriser l'entrée en formation en alternance des jeunes.

Le plan stratégique 2022-2027 de l'UIMM prévoit que la branche accueille 75 000 alternants à l'horizon 2024, contre 61 000 à la fin de l'année 2021.

Selon Hubert Mongon, le réajustement des aides de l'État à l'embauche des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, avec l'instauration au 1er janvier 2023 d'une prime unique de 6 000 euros annoncée par le ministère du Travail jeudi 1er décembre, ne devrait pas être un frein pour déployer cette modalité pédagogique auprès des publics bénéficiaires de la convention signée avec l'UNML : *"L'alternance est un pilier de nos politiques de formation depuis très longtemps, car elle incarne nos valeurs économiques et sociales. Avec nos 1 350 centres de formation qui proposent des parcours de proximité pour l'ensemble de la filière et ses métiers, nous nous sommes donnés comme mission d'être le premier pourvoyeur en compétences des 42 000 entreprises de la branche."*



[#AGUNML2022] Adoption des référentiels de labellisation des Missions Locales, des ARML et de l'UNML

Représentation du réseau | lundi 12 décembre 2022

A la suite des élections du bureau et du conseil d'administration, les présidents et présidentes ont adopté les référentiels de labellisation des Missions Locales, des Associations régionales et de l'Union nationale des Missions Locales.

Adoption des référentiels de labellisation

Fruit d'un travail et d'une concertation de plusieurs mois, ces documents, élaborés notamment à partir du Cadre commun de référence de l'offre de service des Missions Locales, consolident les travaux menés par les membres des groupes projet et des différents groupes thématiques liés à la démarche.

Présent pour cette occasion, Christian Viet, directeur associé au sein du cabinet Mensia Conseil (cabinet de Conseil retenu pour accompagner le réseau dans cette démarche) a présenté aux élu.e.s le contenu du référentiel des Missions Locales, du référentiel des ARML et de l'UNML, les outils de management, le déploiement de la démarche en Mission Locale ainsi que les prochaines étapes pour faire de 2023 une année phare pour la labellisation du réseau.

A l'issue de cette présentation, les élus ont adopté les deux référentiels, marquant ainsi la fin de la première étape de la démarche.

Une démarche construite avec le réseau

Soucieux de concevoir des référentiels en phase avec l'identité et les valeurs du réseau des Missions Locales ; l'UNML et le cabinet Mensia ont souhaité associer largement les membres du réseau dans l'élaboration de ces deux outils. Au total, une cinquantaine de structures, élues et élus, directrices et directeurs d'ARML et de Missions Locales ont ainsi participé à la création du référentiel des Missions Locales en prenant part aux différents groupes de travail.

Le COPIL regroupe, quant à lui, des élu.e.s, directeurs et directrices représentant les Missions Locales de toutes les régions, les ARML et l'ANDML.

L'UNML remercie l'ensemble des structures participantes pour leur mobilisation et leur investissement tout au long de ces mois de travail.

Lancement du déploiement de la démarche de labellisation

L'adoption des référentiels par l'Assemblée générale marque le lancement de la prochaine étape avec, dès 2023, le déploiement de la labellisation et l'engagement progressif des structures du réseau dans la démarche. L'année 2023 verra également la constitution d'une Commission nationale de Labellisation. A

l'horizon de fin 2024, l'ensemble du réseau devra être engagé dans cette démarche.

Les deux référentiels présentés seront très prochainement adressés à l'ensemble du réseau dans leur version définitive. L'outil d'auto-évaluation ARIANE ainsi que les divers guides d'accompagnement vont également être communiqués prochainement.

Actualité n°5



Comment faire pour que les jeunes soient des acteurs du réseau à tous les niveaux ? (Institut Bertrand Schwartz)

Représentation du réseau | lundi 12 décembre 2022

En clôture de cette journée d'Assemblée générale et dans le cadre de la relance de l'Institut Bertrand Schwartz (IBS), les organisateurs ont invité 16 jeunes de la Mission Locale Lille Avenirs et de la Mission Locale Métropole Sud à venir débattre autour de la place et du rôle des jeunes dans le réseau des Missions Locales. Retour sur une fin d'AG riche en échanges entre jeunes, élus et professionnels du réseau.

Dans la continuité de la dynamique initiée lors des Rencontres nationales, l'UNML et l'IBS ont souhaité associer des jeunes des Missions Locales à cette Assemblée générale. Seize jeunes de la Mission Locale Lille Avenirs et de la Mission Locale Métropole Sud ont ainsi débattu autour d'une des problématiques du réseau : Comment faire pour que les jeunes soient des acteurs du réseau à tous les niveaux ?

Election du président et du CA de l'IBS

La matinée de l'AG a également vu l'élection de Marc Godefroy président de l'Institut Bertrand Schwartz. Il succède à Jean-Patrick Gille. Les membres du conseil d'administration de l'IBS ont également été élus.

Des ateliers pour structurer la réflexion et favoriser la parole

Pour les aider à préparer ce débat, les animateurs Amel KOUZA (UNML), Coralie DE MAEN (Mission Locale Lille Avenirs) et Mohammed SADKI (Mission Locale Métropole Sud) ont animé deux ateliers. Un premier, le vendredi 2 décembre, était dédié à la présentation de la problématique. Il a permis de poser des premiers jalons de réflexion et de laisser aux jeunes participants un temps pour s'approprier le sujet.

Un second atelier s'est tenu 4 jours plus tard, le mercredi matin, en parallèle de l'AG. Organisé sous forme d'un "world café", les jeunes ont pu échanger entre eux et structurer collectivement leur réflexion et leur parole avant le débat.



Des débats riches et passionnés

Animé par le président de l'IBS nouvellement élu Marc Godefroy, les jeunes ont échangé pendant plus d'1h30 avec les élu.es présent.es afin de répondre à la problématique posée. Les animateurs et les jeunes ont choisi de la traiter autour de quatre questions :

- « *Quelle est la Mission Locale idéale ?* »,
- « *Pourquoi associer les jeunes aux différentes instances des Missions Locales ?* »,
- « *Sur quoi les associer ?* »
- « *Comment les associer ?* ».

Des questionnements qui ont suscité de nombreuses discussions et de vifs débats entre les jeunes et les participants.



Des jeunes investis et moteurs de la discussion

À la sortie du débat, l'ensemble des participants ont loué la qualité des échanges. Un sentiment partagé chez les jeunes intervenants qui se sont sentis investis par la thématique. Certains d'entre eux ont également évoqué des envies de s'investir davantage au quotidien dans leur Mission Locale, d'autres ont exprimé une petite frustration de s'arrêter alors que le débat venait d'entrer dans le vif du sujet.

Fort du succès et de la qualité de ce débat, l'Institut Bertrand Schwartz souhaite à présent que sa démarche s'inscrive dans l'ensemble des territoires. L'Institut appelle ainsi l'ensemble des membres du réseau à s'investir pour favoriser la parole des jeunes dans les structures et se tient prêt à les accompagner.

Bourse de l'emploi

Responsable de secteur (CDI) (H/F)

Déposée le 08/11/22

- **Employeur** : Mission Locale, Epernay (51)
- **Contrat** temps plein - CDI - cadre

Détail de l'annonce

COMPÉTENCES :

- Esprit associatif
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Capacité rédactionnelle

- Autonomie et esprit d'initiative
- Capacité d'adaptation
- Disponibilité, rigueur
- Sens de la relation (dialogue et écoute active)
- Sens du travail partenarial, capacité à travailler en réseau
- Maîtrise de l'informatique. Maîtrise d'I-milo (y.c. le portail BI)
- Compétences en animation de groupe, capacité à former les collaborateurs.

- **Emploi repère** : Responsable de secteur
- **Cotation** : 15
- **Indice professionnel** : 548
- **Niveau souhaité** : Niveau II
- **Expérience souhaitée** : Reconnue comme équivalente
- **Rémunération brute annuelle** : 30446,88
- **Date d'embauche** : 31/12/2022
- **Adresse e-mail du recruteur** : secretariat@ml-epernay.fr

Facilitateur clause sociale (CDI) (H/F)

Déposée le 15/11/22

- **Employeur** : Mission Locale, chateau-Thierry (02)
- **Contrat** temps plein - CDI - non cadre

Détail de l'annonce

Le facilitateur a un rôle de premier plan dans la mise en œuvre des dispositifs d'insertion dans la commande publique (marchés classiques, marchés de partenariats, concessions). Sa mission relève d'une mission de service public et/ou d'intérêt général au service d'un ensemble d'acteurs publics et privés d'un territoire.

Il intervient en amont de la commande publique en promouvant le dispositif auprès des acheteurs potentiels et en les conseillant pour les choix des procédures, des opérations et des secteurs d'activités.

En aval de la passation, sa mission est d'identifier le dispositif le plus adéquat et de mettre en œuvre les clauses sociales d'insertion en informant et en accompagnant les entreprises, en établissant des partenariats territoriaux avec les acteurs de l'insertion, de la formation et de l'accueil et de l'orientation des publics pour construire l'offre d'insertion.

Il doit aussi en assurer le suivi afin de permettre l'évaluation quantitative et qualitative de sa mise en œuvre.

- **Emploi repère** : Emploi hors classification
- **Cotation** : -
- **Indice professionnel** : -
- **Niveau souhaité** : Niveau II
- **Expérience souhaitée** : non
- **Rémunération brute annuelle** : 29 370
- **Date d'embauche** : 31/12/2022
- **Adresse e-mail du recruteur** : laurence.loits@mlchth.com

Chargé d'accueil et d'animation (CDD) (H/F)

Déposée le 15/11/22

- **Employeur** : Mission Locale, Montauban (82)
- **Contrat** temps plein - CDD - non cadre

Détail de l'annonce

Dans le cadre du remplacement d'un salarié absent (maladie), nous recrutons un Chargé d'Accueil et d'Animation (H/F) pour notre antenne de Caussade.

Compétences / Qualités :

Maîtriser l'accueil téléphonique

Maîtriser l'utilisation de l'outil informatique

Aptitudes organisationnelles

Sens du relationnel et du travail en équipe

Capacités d'écoute et d'adaptation

- **Emploi repère** : Chargé d'accueil et d'animation
- **Cotation** : 7
- **Indice professionnel** : 379
- **Niveau souhaité** : Niveau IV
- **Expérience souhaitée** : Une première expérience sera appréciée ainsi qu'une connaissance du milieu de l'insertion socio-professionnelle des jeunes
- **Rémunération brute annuelle** : 21057.24
- **Date d'embauche** : 01/12/2022
- **Adresse e-mail du recruteur** : m.amziaou@missionlocale82.org

Conseiller en insertion sociale et professionnelle (CDD) (H/F)

Déposée le 24/11/22

- **Employeur** : Mission Locale, POITIERS (86)
- **Contrat** temps plein - CDD - non cadre

Détail de l'annonce

Cadre général

Depuis le 1er mars 2022, le Contrat d'Engagement Jeune pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi a pris le relai de la Garantie Jeunes. Dans la lignée du plan « 1 jeune, 1 solution » mis en place en juillet 2020, un accompagnement intensif de 15 à 20 heures par semaine sera proposé, avec une mise en activité systématique et régulière du jeune du premier au dernier jour.

Dans le cadre de ces 2 dispositifs, vous accompagnerez un public jeune (16-25 ans) vers l'emploi et l'autonomie, dans un parcours d'une durée de six mois pour chaque jeune :

1° - sur des temps collectifs intensifs (groupes de 10 à 15 jeunes) sur une semaine ou en ateliers

2° - puis sur le suivi des parcours individualisés de ces jeunes, sur une période de 6 mois (50 jeunes en moyenne par conseiller)

La Finalité

Amener les jeunes repérés, en grande précarité, vers l'autonomie.

Les Missions

- ? Accueillir et accompagner de façon collective et individuelle des jeunes dans le cadre du dispositif Contrat d'Engagement Jeune (animation seule ou en binôme) :
- ? Participer activement à la levée des freins à l'insertion sociale et professionnelle (mobilité, logement, santé, ...) en lien avec les différents partenaires du bassin de vie du jeune.
- ? Favoriser et coordonner la multiplication des expériences devant conduire à l'insertion professionnelle et sociale (connaissance des filières, découverte de l'entreprise, emploi, formation...)
- ? Associer une démarche de placement à partir de la qualification et de l'expérience des jeunes, à une approche qui privilégie l'analyse des compétences transférables dans l'entreprise,
- ? Assurer un suivi individualisé de ces jeunes : point sur les parcours, suivi en entreprise, saisie administrative quotidienne sur I-MILO...,
- ? Assurer en collaboration avec une ressource administrative, une veille rigoureuse sur la collecte de tous les documents nécessaires au parcours des jeunes et attestant leur sortie (contrat de travail, attestation de formation...) et faire le lien avec le travail des assistant(e)s de gestion.
- ? Développer des échanges et des ateliers sur le bassin de vie du jeune en lien avec les partenaires.

Compétences requises

- ? Capacité à animer des temps collectifs (poser un cadre, le faire respecter, respecter les rythmes et favoriser l'expression de chacun, chacune, encourager les solidarités et dynamiques de groupe)
- ? Sens de la relation, écoute, patience et bienveillance
- ? Capacité et goût pour le travail en équipe (en binôme et pluridisciplinaire)
- ? Goût pour l'aller vers et le travail en lien direct avec les acteurs économiques et sociaux
- ? Connaissance du monde du travail et des enjeux économiques de société
- ? Rigueur administrative, sens de l'organisation
- ? Maîtriser les outils informatiques, en particulier I-MILO,
- ? Esprit d'initiative, autonomie

Candidatures (CV+lettre de motivation) à adresser avant le 30 novembre 2022 à la direction

- **Emploi repère** : Conseiller en insertion sociale et professionnelle
- **Cotation** : 12
- **Indice professionnel** : 457
- **Niveau souhaité** : Niveau III
- **Rémunération brute annuelle** : 26432.88€ + tickets restos
- **Date d'embauche** : 02/01/
- **Adresse e-mail du recruteur** : secretariat@mli-poitiers.asso.fr

Conseiller en insertion sociale et professionnelle (CDD) (H/F)

Déposée le 22/11/22

- **Employeur** : Mission Locale, Bordeaux (33)
- **Contrat** temps plein - CDD - non cadre

Détail de l'annonce

La Mission Locale dans le cadre du plan de relance et au regard de l'évolution des nouveaux objectifs ambitieux fixés dans le cadre de la CPO sur le PACEA et le Contrat Engagement Jeunes souhaite renforcer :

? Le repérage et la mobilisation des jeunes en difficulté d'insertion résidant en priorité sur les quartiers QPV et les quartiers de veille des territoires couverts par la Mission Locale de Bordeaux.

? La lisibilité de son offre de service, de ses actions, de ses dispositifs auprès de l'ensemble des acteurs du territoire dans le cadre de différentes instances (Conseils de quartiers, groupes insertion, CLSPD, JAPD, établissements scolaires ...)

? La formalisation de partenariats avec l'ensemble des acteurs du territoire

? Le développement de réponses, actions, chantiers de formation, coconstruites avec les acteurs du territoire et prioritairement dans les quartiers QPV

? La présence dans les QPV à travers des actions d'itinérance, d'animation au cœur des quartiers à la rencontre du public en collaboration avec les autres acteurs du territoire

? L'analyse des besoins et le diagnostic de territoire en lien avec les référents Quartiers de la structure et les acteurs QPV.

? L'identification des réponses et des partenariats sur la thématique Mobilité et particulièrement sur la mobilité internationale

LE(A) CONSEILLER(E) ANIMATION TERRITORIALE ET REPERAGE intervient au sein du secteur Accompagnement des Parcours Professionnels de la Mission Locale de Bordeaux. Il(elle) est placé(e) sous la hiérarchie des Responsables de secteur Accompagnement des Parcours Professionnels. Il(elle) sera également amené(e) à collaborer avec les autres Responsables de secteur, l'adjoint(e) de direction RH-Administratif-Finances, le Directeur Adjoint et le Directeur Général de la Mission Locale de Bordeaux dans le cadre de la construction de projets.

- **Emploi repère** : Conseiller en insertion sociale et professionnelle
- **Cotation** : 11
- **Indice professionnel** : 435
- **Niveau souhaité** : Niveau III
- **Adresse e-mail du recruteur** : contact@missionlocalebordeaux.fr

Agenda

Les Missions Locales d'Auvergne Rhône Alpes : événement d'anniversaire des 40 ans du réseau

MARDI 13 DÉCEMBRE 2022

Commission paritaire nationale permanente de négociation et d'interprétation (CPNPNI)

JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022

Comité de pilotage Vox Milo 2023

JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022

Comité de pilotage ARIA

JEUDI 22 DÉCEMBRE 2022

Fermeture annuelle des bureaux de l'UNML

LUNDI 26 DÉCEMBRE 2022